

Séance ordinaire du 1er décembre 2016



Mairie

Varennes-sur-Seine

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs RUIZ José, GOSSEREZ Alain, THILLAYS Bernard, MITOT Jean, BENATO Yannick, CARRION Marc, LEMAUR Gilles, LUYINDULA Pierre, MEUNIER Jacky, KRASNIC Cédimir

Mesdames GAUTHIER Catherine, GADEAU Sylvie, ROUSSELET Marie-Annick, AVRIL Elisabeth, GRANET Isabelle, KAYGISIZ Denise, WAHL Agnès, PASCAL DE RAYKEER Brigitte.

ETAIENT REPRESENTES :

Monsieur CHOMET Francis représenté par Monsieur THILLAYS Bernard  
Monsieur AOUAOU Harcen représenté par Madame GAUTHIER Catherine  
Madame DUPRE Maryse représentée par Monsieur RUIZ José  
Madame FONTENAILLE Marie-Hélène représentée par Monsieur MITOT Jean  
Madame KAYGISIZ MASSON Aurélie représentée par Madame KAYGISIZ Denise

Secrétaire de Séance :

Madame ROUSSELET Marie-Annick.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire ouvre la séance.

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 18 OCTOBRE 2016.**

Le Maire demande à l'ensemble des élus présents si des observations sont à émettre sur le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 octobre 2016. Aucune observation n'est émise.

Le Procès-verbal de la séance du 18 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité.

**COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DE POUVOIRS.**

Aucune observation n'est émise.

**1) ELECTION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE SUPPLEMENTAIRE :**

Madame Catherine GAUTHIER, Adjointe au Maire, expose que, du fait de l'extension du périmètre de la CC2F la Commune doit élire un Conseiller Communautaire supplémentaire.

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, Madame Sylvie GADEAU.

**2) CC2F – ADHESION AU SYNDICAT MIXTE SEINE ET MARNE NUMERIQUE :**

Le syndicat mixte Seine et Marne Numérique regroupe le Département de la Seine et Marne, la Région Ile de France et les EPCI Seine et Marnais qui souhaitent y adhérer. Il a pour objet la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques à l'attention des Seine et Marnais. La CC2F exerce cette compétence et son Conseil Communautaire a délibéré favorablement pour y adhérer.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Conseil Communautaire de la CC2F à adhérer au Syndicat mixte Seine et Marne Numérique.

**3) CC2F – APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT :**

La CC2F ayant opté pour la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) à compter du 1er janvier 2016, une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a été constituée. Chaque commune y est représentée. Cette commission a pour mission d'évaluer les charges transférées entre les communes et la CC2F dans le but de déterminer les attributions de compensation définitives. Cette évaluation est prévue et encadrée par les textes de loi selon l'objectif d'assurer la neutralité budgétaire du passage en FPU.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport de la CLECT ainsi que les allocations d'attribution définitives recommandées par la CC2F.

**4) CC2F – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT – RAPPORT ANNUEL 2015 – PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC :**

Madame Marie-Annick ROUSSELET, Adjointe au Maire, présente le rapport annuel prix et qualité du service public « Assainissement » pour l'année 2015.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport annuel prix et qualité du service public « Assainissement » pour 2015.

**5) CLSH – Séjour ski 2017 :**

Madame GAUTHIER expose le projet d'organiser un séjour « ski » pour les enfants qui fréquentent le C.L.S.H. Ce séjour aura lieu à ONNION, en Savoie, pendant les vacances d'hiver.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette organisation et fixe la participation des familles au vu du budget prévisionnel.

**6) BUDGET COMMUNAL 2016– DECISION MODIFICATIVE N°3 :**

Monsieur le Maire expose les propositions de virements de crédits sur le budget communal et MARPA 2016 qui font l'objet de la décision modificative n° 3.

Le Conseil Municipal accepte, à la majorité, la décision modificative telle que présentée.

Voix pour : 21 – Contre : 2.

**7) ETAT DES RESTES A RECOUVRER – CREANCES ETEINTES :**

Les services de la Perception nous ont transmis un état des produits locaux non soldés concernant des débiteurs en situation de surendettement. Les décisions rendues exécutoires ou prononcées par le juge de l'exécution consistent à faire disparaître le lien d'obligation existant entre le débiteur et la collectivité créancière. Ainsi, l'effacement des créances s'impose à la collectivité. Monsieur le Maire précise cette dette pour cette demande.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, les admissions en créances éteintes proposées ci avant qui seront portées sur le budget communal 2016.

**8) CREATION DU BUDGET ANNEXE RAM – VOTE DU BUDGET 2017 :**

Madame Catherine GAUTHIER, Adjointe au Maire, expose la nécessité de créer et de voter un budget annexe dans le cadre de la création du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et précise qu'une subvention d'équilibre sera répartie sur les 3 communes concernées par ce projet (La Grande Paroisse, Marolles et Varennes).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le budget 2017 pour l'opération RAM avec le versement d'une subvention d'équilibre.

**9) AUTORISATION SPECIALE D'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2017 AVANT SON ADOPTION :**

Comme chaque année, le Conseil Municipal propose d'accorder une autorisation spéciale d'exécution du budget 2017, pour l'Investissement, au Maire afin de continuer la gestion de la Commune avant le vote du budget en fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

Voix pour : 20 – voix contre : 2

**10) FRAIS DE CHAUFFAGE AFFERENTS AUX LOGEMENTS COMMUNAUX – ANNEES 2016 ET 2017 :**

Comme chaque année, les frais de chauffage à mettre en recouvrement auprès des locataires de logements communaux sont fixés, à l'unanimité, par le Conseil Municipal pour le dernier trimestre 2016 et pour 2017.

**11) REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – ORANGE – ANNEE 2015 :**

Madame Marie-Annick ROUSSELET, Adjointe au Maire, présente les déclarations de patrimoine d'Orange pour l'année 2015 et le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, la redevance annuelle à recouvrer en fonction de tarifs réactualisés.

**12) SDESM – AVIS SUR L'ADHESION DE LA COMMUNE DE MORET LOING ET ORVANNE :**

Le Conseil Municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable sur l'adhésion de la commune de MORET LOING ET ORVANNE au SDESM.

**13) MARPA – SUBVENTION AGRICA – PLAN DE FINANCEMENT ACTUALISE :**

Monsieur Alain GOSSEREZ, Adjoint au Maire, présente le plan de financement actualisé du projet de MARPA demandé par AGRICA pour solder la subvention allouée.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le plan tel que présenté.

**14) PERSONNEL COMMUNAL – CREATION DE POSTES :**

Monsieur Alain GOSSEREZ, Adjoint au Maire, présente les postes à créer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le premier concerne une promotion interne ; le second, quant à lui, concerne un poste à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires dans le cadre de la création du RAM.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la création de ces 2 postes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**15) DIVERS TRAVAUX DE REHABILITATION AU STADE MUNICIPAL GUY DEBLOIS – DEMANDE DE SUBVENTIONS :**

Monsieur Bernard THILLAYS, Adjoint au Maire, expose le projet de divers travaux de réhabilitation du stade municipal Guy Deblois, rue du Stade. La réhabilitation comprend le changement de la main courante, drainage et régénération de la piste d'athlétisme, modification de l'aire de saut en longueur,.... Des aides peuvent être allouées par le Conseil Départemental et par le Conseil Régional notamment au titre des équipements sportifs.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce projet, et autorise la sollicitation des instances administratives pour l'obtention de subventions.

**16) BUDGET COMMUNAL 2016 – DEMANDE DE SUBVENTIONS DU LYCEE GUSTAVE EIFFEL :**

Monsieur le Maire rappelle que les subventions communales ont été votées le 14 avril dernier pour l'année 2016 et expose la demande du Lycée Gustave Eiffel concernant un voyage scolaire, en mai 2017, dans le cadre du projet de classe « Char à voile ».

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 300 € pour le Lycée Gustave Eiffel sur le budget 2016.

**17) REMPLACEMENT D'UN DELEGUE SIEGEANT AU SIRMOTOM :**

En séance du 10 avril 2014, Le Conseil Municipal avait désigné les délégués titulaires et les délégués suppléants de la commune auprès des différents syndicats intercommunaux dont est rattachée la Commune. Pour le SIRMOTOM, des délégués étaient proposés à la Communauté de Communes des Deux Fleuves chargée de les élire. Madame Marie Hélène FONTENAILLE ne peut plus, pour des raisons personnelles, s'investir dans sa mission de déléguée titulaire auprès du SIRMOTOM. Aussi, il convient de pourvoir à son remplacement

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la proposition de remplacer Madame Marie Hélène FONTENAILLE en tant que délégué titulaire au SIRMOTOM par Monsieur Alain GOSSEREZ et de remplacer ce dernier, en tant que délégué suppléant, par Madame Maryse DUPRE.

**18) CC2F – FONDS DE CONCOURS - BASE DE LOISIRS – FONCTIONNEMENT 2016 :**

Monsieur Alain GOSSEREZ, Adjoint au Maire, explique que le Fonds de Concours est destiné à contribuer aux dépenses afférentes au fonctionnement global des équipements de baignades dont la Base de Loisirs. Le montant de la subvention accordée est calculé en fonction des dépenses de la Commune pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le versement de ce fonds de concours pour l'année 2016 et d'accepter le versement d'une subvention dans ce cadre.

**19) TRAVAUX DE REHABILITATION A LA SALLE AMBROISE CROIZAT – DEMANDE DE SUBVENTIONS :**

Monsieur Bernard THILLAYS, Adjoint au Maire, expose le projet de travaux de réhabilitation de la salle Ambroise CROIZAT dans le but de réaliser des économies d'énergie. La réhabilitation comprend la réfection et l'isolation de la couverture, le bardage et l'isolation des façades, la peinture. Des aides peuvent être allouées par le Conseil Départemental et par le Conseil Régional notamment au titre des équipements sportifs.

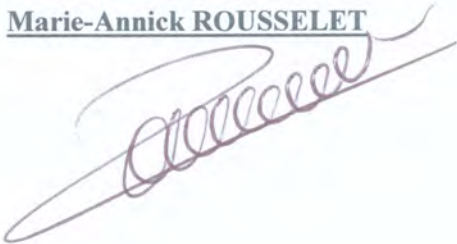
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce projet, et autorise la sollicitation des instances administratives pour l'obtention de subventions.

**Tarifs de la Restauration Scolaire et C.L.S.H / A.P.P.S/ Aide aux devoirs – Année 2017.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les tarifs de la restauration scolaire ainsi que ceux concernant les C.L.S.H / A.P.P.S/ Aide aux devoirs ne se verront pas appliquer d'augmentation pour l'année 2017.

Le Secrétaire de séance,

**Marie-Annick ROUSSELET**



Le Maire,

**José RUIZ**

